



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2022_131_PM

Objet : réservation de places de stationnement sur le parking de la place Louis Usclat au profit de la « maison des adolescents 13 nord »

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par la maison des adolescents 13 nord, sise à Salon-de-Provence sollicitant l'autorisation de faire stationner un véhicule de type « Master » sur le parking « place Louis Usclat » à Mallemort, afin d'aider les jeunes de 16 à 29 ans dans leurs démarches administratives les :

Mardis 17, 31 janvier et 14 février 2023 et le jeudi 28 février 2023 de 14h à 19h

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers.

ARRETE :

Article 1 : La maison des adolescents 13 Nord, implantée à Salon-de-Provence est autorisée à faire stationner un véhicule de type « Master » sur le parking « place Usclat » à Mallemort, **les mardis 17 et 31 janvier 2023, le mardi 14 février et le jeudi 28 février 2023 de 14h à 19h**, afin d'apporter l'aide nécessaire aux démarches administratives aux jeunes de 16 à 29 ans.

Article 2 : A cette occasion 3 places de stationnement « place Usclat » seront réservées.

Article 3 : La signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des services
- Monsieur le Responsable de la police municipale

Une copie sera adressée à :

- La maison des adolescents 13 nord

Fait à Mallemort, le 28/11/2022

Maire de MALLEMORT
Hélène GENTE

